



Résolution du conseil communal du 28 novembre 2017

Le Conseil,

- Entend 2 interpellations du public
- Approuve la convention avec le centre de crise BE-Alert
- Approuve la modification du chapitre III du statut pécuniaire
- Approuve la modification du chapitre IV du statut pécuniaire
- Approuve la convention 2017 réglant les modalités de la mise à disposition du bénéficiaire d'une subvention de la Région – rétrocession amendes administratives
- Approuve la convention qui règle les modalités de la mise à disposition de la Commune d'une subvention de la Région – lutte contre logements inoccupés
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Région de Bruxelles - Capitale pour l'installation de stationnement vélo
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - la fourniture de matériel de psychomotricité et petit matériel de gymnastique 2017
 - l'acquisition de matériel sportif et gros matériel de gymnastique
 - les affaires juridiques-Requête en annulation au Conseil d'Etat-Requête d'un ex-agent contre la décision du conseil communal de Forest du 6 décembre 2016 infligeant la sanction disciplinaire de la démission d'office-Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques-Contentieux de la taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie-Commune de Forest contre la SPRLTELENET GROUP (anciennement SA BSE COMPANY)-Requête d'appel du 15 mars 2017 déposée par le redevable-Exercice 2009 à 2011-Jugement du 25 janvier 2017 de la 34ème chambre du tribunal de première instance francophone de Bruxelles-Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques-Contentieux de la taxe sur les salissures des voies et lieux publics ou visibles de ceux-ci - Requête donnée le 31 mars 2017, notifiée à la commune de Forest le 7 avril 2017 à comparaître le 10 mai 2017, devant la 32ème chambre du Tribunal de Première Instance de Bruxelles, à la requête d'Éric MAYER- Exercice 2013-Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques-Boulevard de la IIème Armée Britannique - Litige à propos de la propriété-Superficies concernées-Apparition d'une nouvelle parcelle-Assignation à titre conservatoire afin d'interrompre la prescription- Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques – Propriétés communales - Boulevard de la IIe Armée Britannique – Litige à propos de la propriété – Superficies concernées – Apparition d'une nouvelle parcelle (487 m²) – Extension des prétentions de la commune de Forest à cette nouvelle parcelle – Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques – Taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie – Article 3 du rôle rendu exécutoire le 22 décembre 2015 par le collège échevinal - Requête contradictoire datée du 10 juillet 2017 pour la S.A.ORANGE BELGIUM (anciennement S.A. MOBISTAR) auprès du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles (RG 17/4736/A) - Notification du greffe du 12 juillet 2017 à la commune de Forest et invitation à comparaître, le 8 septembre 2017, devant la 32ème chambre de ce tribunal - Désignation d'avocat
 - les affaires juridiques – Taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie – Article 1 du rôle rendu exécutoire le 22 décembre 2015 par le

collège échevinal - Requête contradictoire déposée le 9 juin 2017 pour la S.P.R.L. TELENET GROUP (anciennement S.A. BASE COMPANY) auprès du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles (RG 17/4031/A) - Notification du greffe du 12 juin 2017 à la commune de Forest et invitation à comparaître, le 6 septembre 2017, devant la 32ème chambre de ce tribunal - Désignation d'avocat

- les affaires juridiques – Taxe sur les antennes relais, pylônes et mâts de mobilophonie – Article 2 du rôle rendu exécutoire le 22 décembre 2015 par le collège échevinal - Requête contradictoire datée du 30 mars 2017 pour la S.A. PROXIMUS auprès du Tribunal de Première Instance francophone de Bruxelles (RG 17/4637/A)-Notification du greffe du 10 juillet 2017 à la commune de Forest et invitation à comparaître, le 8 septembre 2017, devant la 32ème chambre de ce tribunal - Désignation d'avocat

- le remplacement de châssis dans différents bâtiments communaux

- l'achat de machines diverses pour le cimetière

- le plan de gestion de l'éclairage public et de la scénographie nocturne de la commune de Forest

- la fourniture et le placement de coffrets et câbles pour les illuminations de fin d'année

- Autorise la mise à disposition de trois douzièmes provisoires pour 2018
- Approuve la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques
- Approuve la taxe relative aux centimes additionnels communaux au précompte immobilier
- Approuve les centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique
- Emet un avis quant à 1 compte et 1 budget de fabrique d'église
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 3^{ème} trimestre 2017
- Approuve l'achat de matériel informatique
- Approuve les conditions du marché pour :
 - la restauration du Pavillon Joséphine au Parc Jacques Brel
 - la désignation d'une équipe pluridisciplinaire, agissant en qualité d'auteur de projet pour le réaménagement des espaces publics du cœur de Forest
- Arrête le programme triennal d'investissements pour 2016-2018
- Modifie le règlement relatif aux inscriptions des élèves dans l'enseignement communal francophone ordinaire
- Approuve la convention de subventionnement type « Fresque mosaïques »
- Approuve la convention de subventionnement avec les asbl partenaires – Politique de la ville – Opération 2.1
- Adopte l'avenant à la convention subside communal entre la commune et l'asbl Partenariat Marconi
- Se joint au recours introduit au Conseil d'État par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à l'encontre de l'Arrêté royal du 8 octobre 2017 déterminant l'implantation des unités de la Protection civile
- Marque son accord de principe sur la vente des parcelles communales de l'ancien tracé du boulevard de la Deuxième Armée Britannique
- Change l'affectation des crédits pour le remplacement des lampes des terrains du Bempt
- Entend quatre interpellations de conseillers communaux
- Octroie 3 pensions
- Nomme 12 enseignants
- Désigne 2 évaluateurs des directions d'école
- Désigne 1 agent constatateur
- Remplace la secrétaire communale pendant ses congés